



PARALYSIE CÉRÉBRALE  
FRANCE

**JOURNÉE D'ÉTUDE  
FÉDÉRALE**

« Alimentation et diététique des personnes avec paralysie cérébrale  
ou polyhandicap : concilier sécurité, équilibre et plaisir »

Clichy\*  
Jeudi 12 juin 2025

Inscription & participation (hors réseau fédéral) :  
contact@paralysiecerebralefrance.fr / 80 euros

\* Format hybride proposé (présentiel ou distanciel)

www.paralysiecerebralefrance.fr

X f in YouTube

La Fédération Paralysie Cérébrale France organise, le **jeudi 12 juin** prochain de 09h30 à 17h30 au siège\* (2, rue Mozart à Clichy), une nouvelle **journée d'étude fédérale** sur le thème :

**Alimentation et diététique des personnes avec paralysie cérébrale ou polyhandicap :  
concilier sécurité, équilibre et plaisir**

Le programme est de grande qualité et mobilise à nouveau de nombreuses expertes et experts du thème proposé : <https://www.paralysiecerebralefrance.fr/journee-detude-federale-du-jeudi-12-juin-2025/>

Cette journée d'étude fédérale permettra de traiter de la question de l'alimentation au sens large autour du triptyque sécurité (autour du dépistage et de la prévention des troubles de la déglutition), équilibre (autour de la prévention de la prise de poids due à la sédentarité) et du plaisir (plaisir du goût et plaisir des yeux pour les aliments mixés / moulinsés).

Plusieurs thématiques seront ainsi développées :

- l'IDDSI (International Dysphagia Diet Standardisation Initiative) : une solution pour lier sécurité et plaisir des prises orales du patient dysphagique ?
- Les capacités d'alimentation des personnes avec paralysie cérébrale,
- Assurer un repas plaisir et sécurisé : comment pallier le manque de rééducateurs et notamment d'orthophonistes dans les établissements accueillant des personnes avec paralysie cérébrale ou polyhandicap ?
- Bien se nourrir pour rester en forme,
- La sensorialité de la bouche,
- Une cuisine adaptée aux troubles de l'oralité qui préserve le plaisir visuel et gustatif...

Accréditation obligatoire auprès de :

Aelya NOIRET - 06 52 03 13 47 - a.noiret@etycom.fr

\* [Format hybride proposé \(présentiel ou distanciel\)](#)

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice.

La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, entreprises solidaires d'utilité sociale...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche, participation des personnes... C'est dans ce cadre que celle-ci a développé une Académie des experts d'usages.

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)